

NOM	PRESENT	EXCUSE / ABSENT
Guy POMET		EX
Jacqueline GUEVARA	X	
Christian THOMAS	X	
Catherine THOMAS	X	
Philippe JANNIN	X	
Jean-Louis ESTIENNE	X	
Bruno MICHEL	X	
Charles CHAZOTTES		EX
Patrick GUFONI	X	
Dominique TRUCHET	X	
Marc CARATI	X	
Patrick LECUBIN	X	
Frédéric CHAUSSOY		EX
André GHIELMETTI	X	
Frédéric BRACKE	X	

La séance démarre à 17H00 à La Bastide Verte.

L'ODJ a été envoyé aux membres du CA par mail.

- 1) Le compte rendu CA du 01 aout 2024 a été approuvé à l'unanimité par retour de courriel des membres du CA.
- 2) Christian THOMAS a fait un très gros travail sur la Convention et son Annexe pour une réactualisation ainsi qu'une lisibilité beaucoup plus claire. Les modifications ont été envoyées par mail aux membres du CA pour ajouts ou corrections. Un retour est demandé pour fin octobre 2024, pour synthèse et proposition début décembre.
- 3) L'élection des capitaines a été validée comme suit :

Interclub féminin : *Ginette CORRAS*
Senior Côte d'Azur : *Guy POMET*
Senior Provence : *Dominique TRUCHET*
Amitié 1A : *Christian THOMAS*
Amitié 2A : *Guy POMET*
Amitié 2B : *Yves BERNARDI*

- a. Concernant la création d'une équipe SENIORS 3 (Fédéral), le Pdt indique que compte tenu de la trésorerie tendue l'ASGV ne pourra que participer au paiement de l'engagement (250/280€). Le calendrier 2025 ne faisant aucune mention des lieux. Ce point sera vu à la prochaine réunion avec si possible un chiffrage des frais plus précis.
- 4) Concernant la journée d'information sur les règles de Golf organise le 24 octobre à 16h30 au Golf, il y a eu à ce jour 6 réponses, une relance mail sera faite par P. JANNIN.
 - 5) La commande des polos est passée (+/-110). Des journées de permanence seront mises en place pour organiser la vente. Le prix est fixé à 20€.
 - 6) Le retour sur les questions par mailing aux membres de l'ASGV fait apparaitre à ce jour un retour de 92 réponses sur 354 mails envoyés. L'analyse sera faite plus précisément dès que le nombre de réponses tournera autour de 150 environ.
 - 7) Il n'y a aucun retour écrit de la part de la Direction du Golf sur les points qui ont été accordés oralement lors des différents entretiens (JLE / CI et IB) sachant qu'il n'est admis qu'une seule personne pour l'ASGV lors de ces réunions !!!
 - 8) Concernant la plantation des arbres, les informations mails ont été envoyés à tous les abonnés du Golf sur les dates des travaux, mais rien concernant leurs emplacements.

Le Président de ASGV n'a pas pu se rendre à la présentation des plans d'implantation car l'information sur le rendez-vous ne lui a pas été communiqué suffisamment tôt. Une question nous a été posée : « Existe-t-il un architecte du Golf ? »

- 9) Pour les 5 conviviales autorisées en 2025, il a été positionné les dates suivantes qui devront être entérinées par la direction du golf :
 - a. 16 mars 2025 Saint PATRICK
 - b. 3 et 4 mai 2025 Ryder Cup
 - c. 27 juillet 2025 Palais des glaces
 - d. 12 octobre 2025 Les Vendanges
 - e. 21 décembre 2025 Noël
- 10) A la suite de l'entretien avec les pros, Frédéric CHAUSSOY a obtenu un accord pour un entrainement des membres du CA par petit groupe de 6 pendant 1h30 pour 26€/Personne.
- 11) Les questions posées sur le matériel restant de notre opérateur « Orange » ont été résolues. Reste le problème du passage à la Fibre qui nécessitera de créer un point privé de raccordement (à chiffrer) mais rien d'urgent pour le moment.
- 12) Le point a été fait sur les subventions 2023 et 2024. Concernant l'ANS et le Conseil Départemental, il reste une petite partie de la somme à distribuer. Les 2000€ prévu pour 2024 seront imputer sur les mêmes bases que les précédentes.
- 13) Les commissions mises en place en début d'année fonctionnent bien. Il est à noter la volonté d'un nouveau membre AS venant d'une autre région, d'apporter son soutien à l'École de Golf avec quelques idées pratiquées dans son ancien club !!!! Il faudra voir avec la Direction d'une éventuelle mise en place.
- 14) Une formation sur RMS9 sera organisée avec l'aide du président, par groupe de 3 personnes maxi sur différents cas concrets de compétitions.
- 15) Concernant le procès, il n'y a pas eu d'avancée malgré la relance téléphonique de début octobre. Il a été décidé de reconduire la provision pour 2025 identique à celle de 2024 d'un montant de 3000€ qui devrait être la somme maximale demandé en cas de perte du procès.
- 16) L'Ecole de Golf fonctionne parfaitement, 60 personnes, 41 renouvellements et 35 actifs en compétions

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune demande de parole n'étant faite sur les sujets traités la séance est levée à 19h15.

Prochaine réunion du Bureau le 4 décembre à 16h00 au Golf

Prochaine réunion du CA le 12 décembre à 17h00 à la Bastide Verte

P/o Le Secrétaire ASGV

Bruno MICHEL